



LA GREAT-WEST
SOLUTIONS PHARMA

Taux en fonction des classes thérapeutiques

Conçu pour nos clients, le programme *SolutionsPharma* de la Great-West a été mis en place pour fournir des renseignements à l'égard du marché des médicaments en évolution. Le programme offre des solutions efficaces en matière de gestion des demandes de règlement permettant de maintenir les coûts des régimes d'assurance-médicaments à un niveau abordable, tout en veillant à ce que les participants de régime aient accès à des garanties complètes.

Qu'est-ce que l'option *Taux en fonction des classes thérapeutiques*?

Conçue afin d'aider à maintenir le coût des régimes d'assurance-médicaments abordable, l'option *Taux en fonction des classes thérapeutiques* applique un plafond de remboursement pour des classes de médicaments spécifiques.

Dans chaque classe de médicaments, un grand nombre de médicaments de prix différents peuvent être prescrits pour traiter une même affection. Dans chaque classe, un médicament qui s'est révélé efficace pour traiter une affection donnée a été choisi par la Great-West comme « *médicament de référence* ».

Pour choisir le médicament de référence, la Great-West prend en considération plusieurs facteurs comme les études cliniques, les données sur l'innocuité du médicament, son utilisation, les indications approuvées, l'opinion d'experts et le coût. Le montant maximum payé aux termes de votre régime collectif est limité au coût du médicament de référence.

Les médicaments de référence sont des médicaments qui se sont révélés efficaces pour traiter une affection donnée, au même stade évolutif. L'option *Taux en fonction des classes thérapeutiques* permet aux régimes et aux participants de régime de faire des économies, et ce, sans nuire à la santé des patients.



Médicaments visés par l'option *Taux en fonction des classes thérapeutiques*

L'option *Taux en fonction des classes thérapeutiques* vise cinq classes de médicaments. Ces classes réunissent principalement des médicaments d'entretien pour trois affections : l'hypertension artérielle, l'hypercholestérolémie ou les troubles liés à l'acide gastrique.



Affection : acide gastrique

Classe : **inhibiteurs de la pompe à protons (IPP)**, laquelle empêche la production d'acide gastrique.



Affection : hypertension artérielle

Classe : **inhibiteurs de l'enzyme de conversion de l'angiotensine (IECA)**, utilisés pour réduire la tension artérielle en bloquant la production d'une hormone qui augmente cette tension, l'angiotensine II.

Classe : **bloqueurs des récepteurs de l'angiotensine**, utilisés pour bloquer les effets d'une hormone qui augmente la tension artérielle, l'angiotensine II, et ainsi réduire la pression sanguine.



Affection : hypercholestérolémie

Classe : **inhibiteurs de l'HMG – CoA réductase**, aussi appelés statines, utilisés pour réduire la production de cholestérol en inhibant un enzyme qui contribue à la synthèse cholestérolique, l'HMG-CoA réductase.

Classe : **inhibiteurs calciques – Dihydropyridine**, utilisés pour diminuer l'afflux de calcium dans les vaisseaux sanguins, ce qui permet d'élargir les artères et de réduire la tension artérielle.

Comment ça fonctionne?

Médicament de référence = médicament A

Si le médicament A est prescrit au participant de régime, celui-ci obtiendra un remboursement en fonction de la conception du régime lorsqu'il soumettra une demande de règlement.

Si le médicament B est prescrit au participant de régime, celui-ci peut :

- Faire exécuter son ordonnance auprès d'un pharmacien, se faire rembourser le coût du médicament A et payer la différence de sa poche; ou
- Demander à son médecin de plutôt lui prescrire le médicament A. Dans certaines provinces, le pharmacien peut lui-même modifier l'ordonnance pour offrir le médicament A.

Bien que l'option *Taux en fonction des classes thérapeutiques* ait pour but de limiter le remboursement à un montant précis afin de contrôler les coûts, elle ne vise pas à établir le plan de traitement le plus approprié. Les participants doivent consulter leurs fournisseurs de soins afin de déterminer les options qui s'offrent à eux et de choisir celle qui est la plus appropriée.

Nous nous engageons à trouver l'équilibre entre la satisfaction des besoins des participants de régime en matière de soins de santé et la satisfaction des besoins de votre entreprise en matière de gestion des coûts. Afin d'en savoir plus sur la façon de gérer plus efficacement votre régime collectif et d'en assurer la durabilité, communiquez avec votre représentant de la Collective de la Great-West.

SolutionsPharma de la Great-West. Programme établi en 2012.



La Great-West et la conception graphique de la clé sont des marques de commerce de La Great-West, compagnie d'assurance-vie.

© La Great-West, compagnie d'assurance-vie. Tous droits réservés. Toute modification apportée au présent document sans le consentement écrit explicite préalable de la Great-West est strictement interdite.